



S.I.R.D.  
135, rue de l'Industrie  
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26  
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **55-12**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Comité syndical  
Du 20 septembre 2012**

Le vingt septembre deux mille douze, à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la Présidence de Christian COIGNÉ, Président du SIRD.

**Date de convocation** : 07 septembre 2012

Nombre de délégués en exercice : 18      Présents : 12    Votants : 15

**Présents** : M.BAFFERT(2), V.BELLE, Y BOULARD, A.CARBONARI (2), J CARRIER, C.COIGNÉ(2), C.DIDIER, J GAUTHIER, F.GILABERT, M.MASTROMAURO, M.REPELLIN, J.TESSAIRE

**ABSENTS excusés** : M. BROUZET, G.FRIER, G.JULLIEN, V.GONNET, D.ROUX, P.MOLINARO

**Secrétaire de séance** : Valérie BELLE

**Président de séance** : Christian COIGNÉ

**Rappel du quorum** : 10

**OBJET** : ADMINISTRATION GENERALE-

**ABANDON DE L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS LA GESTION DES ESPACES VERTS DU SIRD**

**Rapporteur** : Christian COIGNÉ

**Le Président expose**

Dans le cadre de l'aide à l'investissement du Conseil général de L'Isère, Le Président informe le conseil syndical de la nécessité d'abandonner l'usage des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts de la collectivité.

En effet, Le Conseil Général de l'Isère a adopté, par délibération du 25 mars 2010, un dispositif d'éco-conditionnalité de ses aides aux investissements dans les domaines de la voirie, des réseaux et du bâtiment. Critère d'éligibilité du dispositif d'aide à l'investissement

Les collectivités doivent être attentives à l'usage des produits phytosanitaires et par leurs actions, réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré :

**DECIDE** que le SIRD s'engage à abandonner avant la fin 2012 l'usage des produits phytosanitaires, hors les produits acceptés en agriculture biologique, dans la gestion de ses espaces verts.

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE  
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 25 septembre 2012

Le Président,  
Christian COIGNÉ